

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE MEDICALE RONGHUI » en abrégé « SMR »

Siège ABIDJAN ANYAMA ALLOKOI PK 22-LOT 163-
ILOT 16, Lot 163, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE MEDICALE RONGHUI »

en abrégé « SMR »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger:

- la Médecine Générale
- les Spécialités médicales (Gynécologie, Pédiatrie, Cardiologie, Neurologie, Rhumatologie... etc.)
- l'Imagerie Médicale (Echographie, ECG, EEG, EMG);
- les Soins infirmiers ;
- la Mise en observation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, agricoles, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA ALLOKOI PK 22-LOT 163-ILOT 16, Lot 163, Ilot 16

Dirigeant(s) M LIN RONGHUI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06824 du 24/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81735/GTCA/RC/2025 du 24/12/2025

